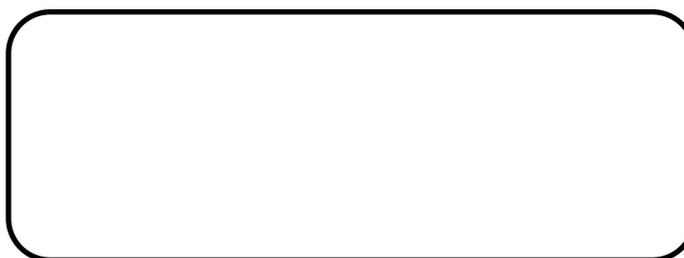


Juin 2019

Sommaire



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Nous voici dès les premiers jours de l'été, confronté à un important épisode caniculaire, précoce dans la saison, témoin d'un dérèglement du climat dans le cadre du réchauffement climatique global, dont les activités humaines, pollution, déforestation, destruction des ressources naturelles sont les principales causes.

1) Le mot du Maire

Dans ce contexte, chacun doit réfléchir au quotidien à ce qu'il veut faire, pour essayer d'enrayer cette évolution désastreuse.

2) Les informations municipales

De toute façon, si d'autres épisodes de fortes chaleur surviennent cet été, je vous encourage à la solidarité et à la vigilance vis-à-vis des personnes âgées et vulnérables, parmi vos proches ou dans votre voisinage.

3) Les associations

Malgré ces propos peu réjouissants, je vous souhaite à tous un très bel été, et vous invite à participer à nos animations estivales : les Fêtes de la Madeleine, la fête du Lavoir et les journées du Patrimoine.

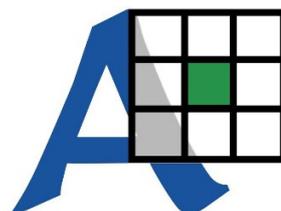
4) Les prochaines manifestations

Le Maire, Jean-Jacques PLO

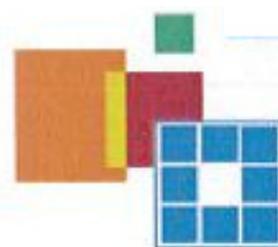
5) Etat-civil



D'OR À UNE MONTAGNE
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR



Bastides d'Aquitaine



Bastides Lot-et-Garonne

INFORMATIONS MUNICIPALES

Budget primitif 2019

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | |
|---|----------------|
| Charges à caractère général dont : | 213996 |
| ◆ Achats et variations des stocks | 129 796 |
| ◆ Services extérieurs | 48 480 |
| ◆ Autres services extérieurs | 29 120 |
| ◆ Impôts, taxes et versements assimilés | 6 600 |
| Charges de personnel et frais assimilés dont : | 320 970 |
| ◆ Impôts, taxes et versements assimilés | 5 520 |
| ◆ Charges de personnel | 315 450 |
| Atténuations de produits | 10 800 |
| Autres charges de gestion courante | 85 500 |
| Charges financières | 13 200 |
| Dépenses imprévues | 5 000 |
| Total dépenses réelles | 649 466 |
| Total dépenses d'ordre | 145 030 |
| Total dépenses de fonctionnement | 794 496 |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | |
| Produits des services, domaine, ventes div. | 94 220 |
| Impôts et taxes | 270 273 |
| Dotations, subventions et participations | 186 380 |
| Autres produits de gestion courante | 64 500 |
| Produits exceptionnels | 900 |
| Excédent de fonctionnement reporté | 167 123 |
| Total recettes réelles | 794 496 |
| Total recettes d'ordre | 0 |
| Total recettes de fonctionnement | 794 496 |

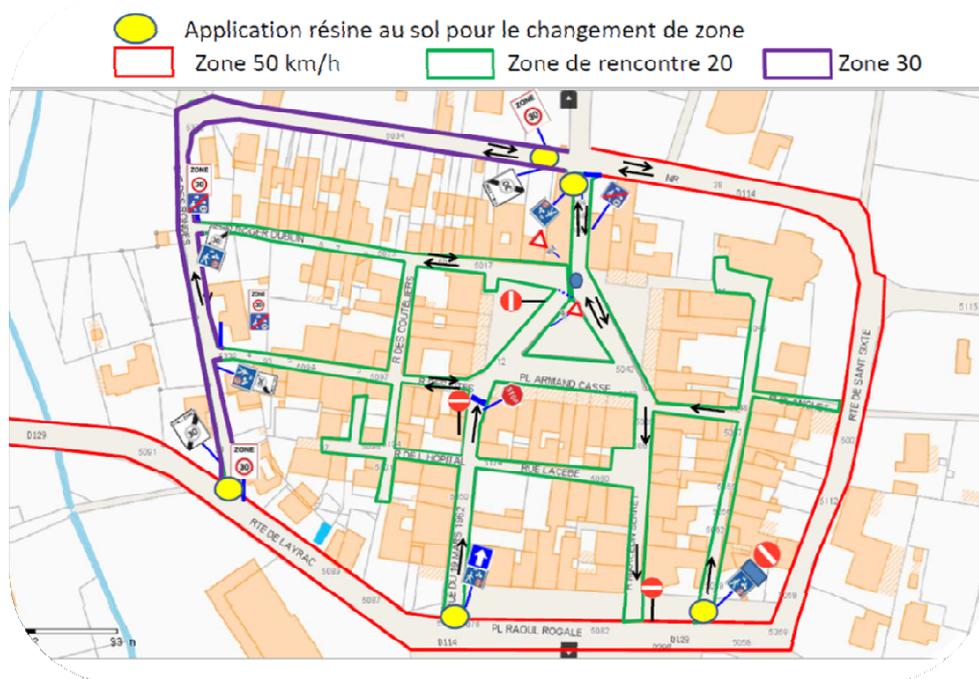
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | |
|---|----------------|
| Emprunts et dettes assimilés | 44 240 |
| Immobilisations incorporelles | 21 500 |
| Immobilisations corporelles | 31 850 |
| Total dépenses réelles hors opérations | 97 590 |
| Travaux de voies et réseaux | 9 000 |
| Travaux d'aménagement groupe scolaire | 17 000 |
| Travaux au complexe sportif | 5 000 |
| Aménagement de la bastide | 18 000 |
| Service technique (dont achat tracteur) | 36 000 |
| Réhabilitation et mise aux normes Mairie | 3 147 |
| Mise en accessibilité (4 ERP) | 90 000 |
| Nouvelle salle des associations | 170 038 |
| Calice (sécurité) | 16 700 |
| Total dépenses opérations d'investissement | 364 885 |
| Total dépenses d'ordre | 0 |
| Total dépenses d'investissement | 462 475 |

| RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
|---|----------------|
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 59 834 |
| Excédent d'investissement reporté | 59 303 |
| Dotations, fonds divers et réserves | 29 317 |
| Emprunts et dettes assimilés | 498 |
| Total recettes réelles hors opérations | 148 952 |
| Travaux d'aménagement groupe scolaire | 7 617 |
| Aménagement de la bastide | 5 500 |
| Mise en accessibilité (3 ERP) | 35 925 |
| Nouvelle salle des associations | 116 951 |
| Calice | 2 500 |
| Total recettes opérations d'investissement | 168 493 |
| Total recettes d'ordre | 145 030 |
| Total recettes d'investissement | 462 475 |

Les projets 2019

L'année 2019 sera principalement marquée par :

- ⇒ L'exposition au musée situé à la Maison des Consuls, rue de Fêtes, du calice offert par le Prince de Conti en 1666,
- ⇒ L'école numérique : les classes élémentaires ont été équipées en 2018, les classes élémentaires seront équipées cette année,
- ⇒ L'ouverture du jardin public au cœur de la bastide, rue Lacèbe,
- ⇒ La mise en accessibilité de 4 Etablissements recevant du Public (ERP) : la bibliothèque municipale, le cheminement du club house de rugby, le groupe scolaire et le foyer Beaujardin,
- ⇒ Le plan de circulation du centre bourg.



Restauration scolaire



Un animation sur l'apiculture a été réalisé par notre responsable du service technique, Guillaume Vallée. Les enfants ont fait preuve de curiosité et une réelle interactivité a eu lieu.

Les nouveaux tarifs seront applicables à partir du 1^{er} septembre 2019 :
Enfants résidant sur la commune de Caudecoste scolarisés en classe de maternelle : 3 €,
Enfants résidant en dehors de la commune de Caudecoste scolarisés en classe de maternelle : 3,10 €,
Enfants résidant sur la commune de Caudecoste scolarisés en classe élémentaire : 3,10 €,
Enfants résidant en dehors de la commune de Caudecoste scolarisés en classe élémentaire : 3,20 €,
Animateur du centre de loisirs (période estivale) : 3,60 €,
Adultes (personnel municipal, animateur hors encadrement ou enseignant) : 4,85 €.

Recensement militaire

Une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement militaire de la 3^{ème} période 2019 a débuté le 1^{er} avril 2019 et s'achèvera le 30 septembre 2019. Sont concernés les filles et les garçons nés du 1^{er} avril 2003 au 30 septembre 2003. Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire. Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

Point lecture

Le point lecture, situé rue de l'Hôpital, vous informe que :

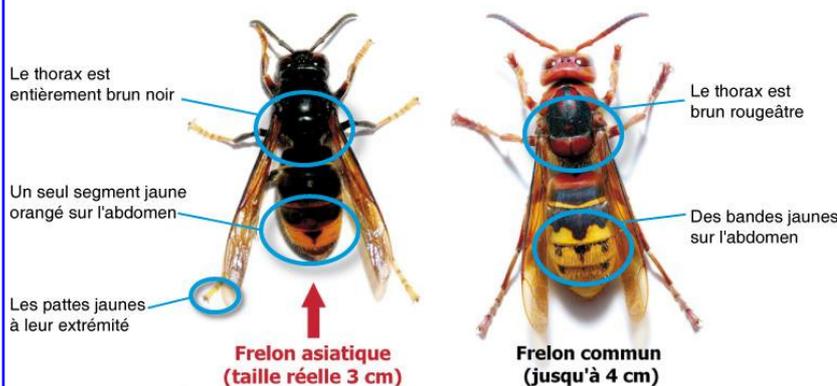
- ⇒ L'inscription à la bibliothèque est **gratuite**,
- ⇒ Le prêt est de 3 semaines sur simple appel au 05 53 66 58 10,
- ⇒ Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi de 10h à 12h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, vendredi de 14h à 19h.

Le point lecture sera fermé du 11 juillet au 2 septembre 2019.

Bonnes vacances à tous,

les bénévoles, Jean-Louis et Sylvie

Gare au frelon asiatique !!!



Apparu en 2004, le frelon asiatique, également appelé *vespa velutina* ou frelon à pattes jaunes, se caractérise par un corps noir, avec une large bande orangée sur l'abdomen, la face orangée et l'extrémité des pattes jaunes. Il se nourrit principalement d'insectes (abeilles domestiques, papillons, mouches etc...) et de matières sucrées (fruits, sève, etc).

Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, plus nombreux et plus agressifs que leurs cousins européens, l'éradication de leur nid est plus dangereuse.

Par ailleurs, lorsqu'un frelon est écrasé, il libère une substance chimique prévenant instantanément ses congénères du danger et vous désigne comme responsable. N'écrasez jamais un frelon à l'extérieur. La pique du frelon asiatique peut provoquer une réaction allergique appelée choc anaphylactique pouvant être mortel, le danger réside essentiellement en cas de pique multiple.

Des moyens pour chasser les frelons

Fabriquer des pièges est un moyen simple pour exterminer les frelons. Coupez une bouteille en 2 et placez la partie avec le goulot renversée dans la partie inférieure. Versez de la bière et du sirop de fruits rouges, 1 cm pour qu'il reste en vie et attire les autres frelons. Placez des pièges en quantité autour du nid ou sur les endroits de passage.

Nouvel adressage

Durant l'année 2020, la « fibre optique » apothéose de la technicité, il y a quelques temps déjà, va devenir réalité sur notre territoire.

Cette technique va supplanter notre bon vieux fil de cuivre, en service depuis tant d'années.

La « fibre » va nous procurer une qualité et un confort quotidien dans les transmissions téléphoniques, numériques et audiovisuelles.

Ce « standing » d'écoute mérite bien que l'on mette en adéquation nos coordonnées sur notre lieu de vie, avec les références géographiques et numériques.

Ainsi, chaque lieu habité et desservi devra détenir : un numéro, un nom de voie, un code postal, un nom de ville.

Les noms de « lieu-dit » seront toutefois rajoutés, mais seulement comme « complément d'adresse », donc facultatifs.

Cette adresse précise pourra ainsi déjouer toute erreur d'homonymie et confusion de toute sorte.

Ceci dans le but de rendre tous les services plus opérants et plus performants, à savoir :

SANTE : SMUR, ambulances ...

SERVICES D'URGENCE SECURITE : pompiers, gendarmerie ...

SERVICES PUBLICS : distribution postale

DISTRIBUTION PRIVEE : livreurs ...

Cette nouvelle adresse est **IMPERATIVE** pour l'installation de la « fibre optique ».

Toutes les voies communales seront nommées avec comme point de départ la mairie.

Les voies porteront le nom du « lieu-dit » habité qui en assure le terme.

Chaque habitation sur cette même voie sera affectée d'un numéro métrique permettant l'adjonction à loisir de tout autre numérotation. Pour les lotissements privés ou groupes d'habitations privés, un nom de voie privée devra être aussi affecté en accord avec le propriétaire.

Bien sûr, lorsque cela vous sera indiqué, vous devrez en informer tous vos correspondants.

Pour tous vos papiers, vous pourrez ainsi effectuer un changement d'adresse. Le seul obligatoire est celui des cartes grises de véhicules. Conscient de l'effort de mémoire que nous demandons, les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour vous expliquer ce qui peut vous paraître encore obscur et nébuleux.

Boîte aux lettres

Pour bien recevoir votre courrier, n'oubliez pas d'apposer le(s) nom(s) et prénom(s) des personnes occupant votre foyer. En effet, ce simple geste évite les retours à l'expéditeur et facilite la tournée de votre facteur /factrice.

Ils comptent sur vous et vous remercient pour votre compréhension.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

La 3^{ème} édition de Garonne en fête aura lieu le samedi 24 août. De nombreuses animations vous attendent : Canoës (inscription jusqu'au 21 août), montgolfière (inscription jusqu'au 22 août), tyrolienne, trail (inscription jusqu'au 21 août), marché des producteurs, soirée festive, concert et feu d'artifice.

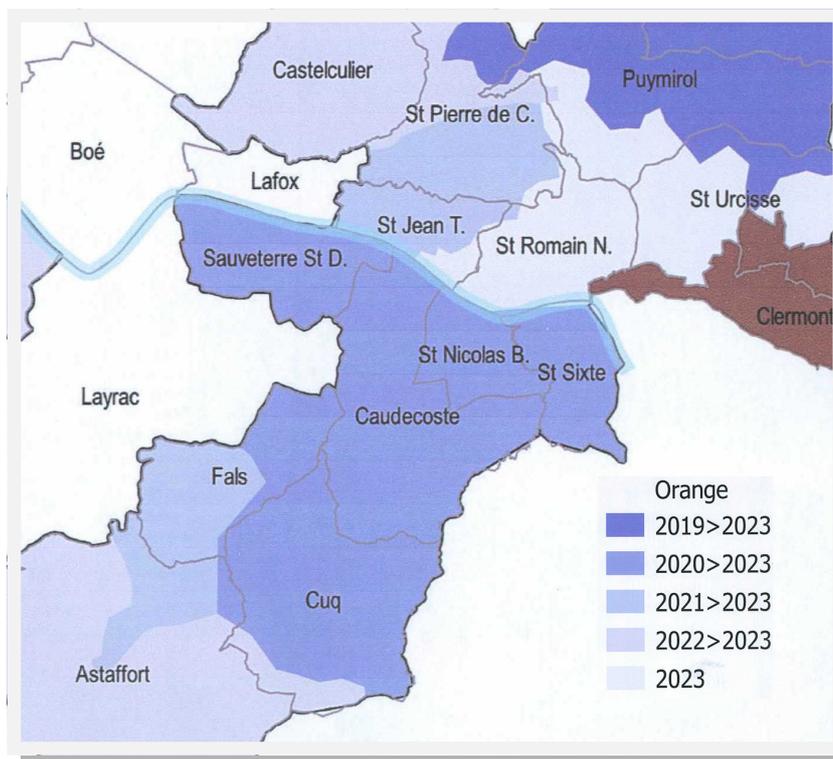
NOUVEAUTÉ 2019 : Agen plage. Boé > Entrée face au château Pélissier (voie communale 1 - parking gratuit) Du 24 août au 1er septembre 2019 inclus, de 11h à 18h.

Baignade surveillée, plage aménagée et jeux : venez-vous rafraichir et vous divertir. Chaises, transats, parasols, jeux gonflables pour petits et grands, initiation au paddle, balade à poneys et restauration rapide sur place. Baskets ou chaussures fermées vivement conseillées.

Toutes les infos : www.agglo-agen.net/mes-loisirs/garonne-en-fete



La fibre optique pour tous - c'est pour bientôt



Initié par le département, le projet de mise en place de la fibre optique avance à grand pas. Outre les zones dites AMII regroupant les 12 communes historiques de l'agglomération d'Agen, Marmande et Villeneuve sur Lot, le département avait pris l'option de créer un RIP (Réseau d'Initiative Publique) pour toutes les autres communes du département. A partir de là, un très gros travail de recensement, d'organisation, de discussion avec les agglomérations et de financement a été effectué. Une première carte a permis d'établir une programmation de la réalisation. Compte tenu des services disponibles (ou pas...) pour notre groupe de communes (plaque de distribution), nous avons obtenu une bonne place avec une mise en étude et un début de distribution pour 2020 pour un calendrier s'étendant jusqu'en 2026.

En 2018, le gouvernement a lancé un projet de déploiement accéléré (AMEL) en demandant aux opérateurs privés de

se positionner sur des investissements, la totalité de ces projets devant couvrir 3 millions d'abonnés. Immédiatement le département du Lot et Garonne a lancé la démarche de mise en concurrence des opérateurs et le choix d'Orange a été effectué. Une nouvelle carte de déploiement a ainsi été négociée, le RIP départemental gardant une centaine de communes et les deux cents autres étant à la charge d'Orange, ce qui nous concerne. Les priorités définies par le département ont été en grosse partie reprises par Orange et le délai final prévu pour 2023. La carte ci-contre montre les zones et la date de début d'étude.

Le Lot et Garonne a été le premier département à déposer un dossier validé par l'autorité de régulation au ministère de la cohésion des territoires en 2018. Le gouvernement a attendu que trois dossiers soient réalisés pour signer le décret. En mai, la décision a donc été prise en même temps pour la Côte d'Or et trois départements de la région PACA.

Les quelques mois d'attente de la décision ont amené un léger retard pour la mise en étude bien qu'Orange s'appuie sur sa connaissance du territoire et ses propres infrastructures pour la mise en place de la fibre. La commercialisation s'effectuera par les opérateurs qui se positionneront une fois le câblage réalisé. 2021 sera sans doute une année de début de commercialisation.

Le déploiement de la fibre implique aussi des créations d'emplois nombreux pour le déploiement et la maintenance, un service Haut Débit pour tous, des perspectives d'amélioration des services à la personne, aux entreprises...

Le réseau cuivre a 70 ans, construisons le réseau des 100 prochaines années...

François Dailedouze,
Membre invité au syndicat du L&G numérique

Eau de Garonne

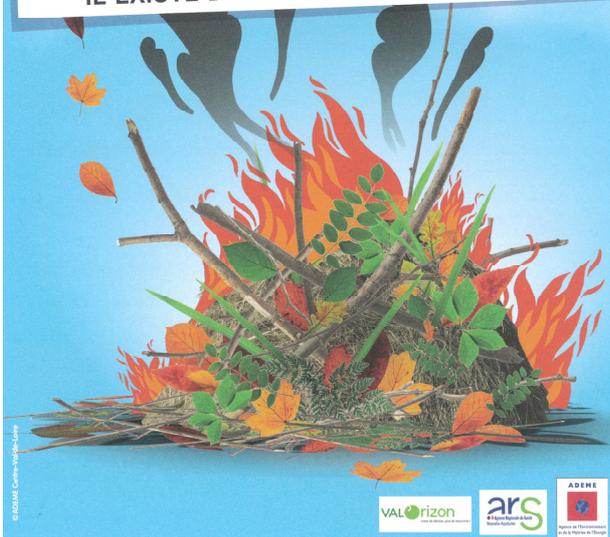
NOUVEAU :



Afin d'informer et d'aider les usagers d'Eau de Garonne, la SAUR installera un minibus aménagé pour qu'un conseiller puisse vous accueillir tous les 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h30 sur la Place Armand Casse (place de la mairie).

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



© ADÈME Centre-Val de Loire

VALORIZON

ARS

ADÈME

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADÈME).



Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source L'air 2014

Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.

Voyager à l'étranger

Il est recommandé aux personnes se rendant à l'étranger de prendre un certain nombre de précautions afin de garantir leur sécurité personnelle. Cette fiche précise comment préparer son voyage et comment réagir en cas de survenue d'une attaque terroriste alors que l'on se trouve dans un pays étranger.

S'informer

Sur la sécurité dans le pays

- La rubrique « Conseils aux voyageurs » du site Internet du ministère de l'Europe et des affaires étrangères vous informe sur les risques propres à chaque pays et les précautions à prendre.
- Les fiches pays vous renseignent sur les problèmes de sécurité, la fiabilité des moyens de transport, les risques sanitaires et les conditions d'hygiène locale, les us et coutumes et la législation locale.
- Il est important de choisir un circuit touristique ou un lieu de villégiature qui offre le maximum de sécurité. Les cartes de la rubrique « Conseils aux voyageurs » vous indiquent, pour chaque pays, le degré de sécurité de ses différentes régions.
- Les zones rouges sont formellement déconseillées, car elles peuvent représenter un risque élevé pour votre vie et votre sécurité.
- Les zones orange sont déconseillées sauf raisons impératives (professionnelle ou familiale).

Planifier

- Il est nécessaire de souscrire aux assurances adaptées (notamment rapatriement / hospitalisation) lorsque vous vous rendez à l'étranger.
- Pensez à enregistrer les numéros d'urgence locaux, de votre assurance et du consulat. Il existe des services consulaires dans la plupart des pays.

Inscrivez-vous sur le service en ligne gratuit « Ariane »

Pourquoi s'inscrire ?

Créé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le site Ariane permet à tout ressortissant français, lors d'un voyage ou d'une mission ponctuelle à l'étranger, de se signaler afin de bénéficier, par mail, SMS ou téléphone, d'informations et de consignes de sécurité en temps réel dans le pays de villégiature. Ariane permet également aux autorités françaises, en cas de crise, de connaître votre présence dans un pays.

<http://diplomatie.gouv.fr/ariane>

L'inscription sur le site Ariane, conçue en concertation avec la CNIL, offre toutes les garanties de sécurité et de confidentialité des données personnelles. Elle ne se substitue pas à l'inscription au registre des Français établis hors de France dès lors que le temps de séjour est supérieur à 6 mois.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Plan Canicule

Le Plan Canicule, mis en place du 1^{er} juin au 31 août de chaque année, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Il est demandé à chaque mairie de mettre en place un **registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile.**

Il est demandé aux personnes concernées de faire la demande d'inscription volontaire pour figurer sur le registre communal.

Les personnes figurant sur le registre seront contactées, par téléphone en toute confidentialité, par des agents de la mairie. Des conseils élémentaires leur seront prodigués.

En cas de non-réponse, les personnes à contacter en cas d'urgence ou les intervenants à domicile seront prévenus pour s'assurer que tout va bien.

VAGUES DE CHALEUR, QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES DÉPENDANTES



FEMMES ENCEINTES



ENFANTS



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE D'ALCOOL

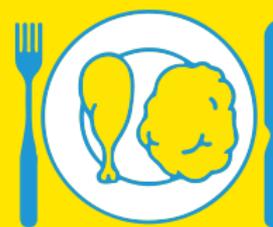


BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

Calida Costa

Calida Costa s'ouvre à 2019

La troupe d'escrime de spectacle Calida Costa se prépare pour la saison 2019. De nouvelles aventures s'ouvrent à la troupe en compagnie de Janouille à Marmande le 9 août et le 21 septembre en la bastide de Lamontjoie située sur la route d'Artagnan. Première étape les 22 et 23 juin en la citadelle de Brouage en Charente-Maritime. Là dans le cadre des Heures Historiques, Calida Costa a montré tout son savoir-faire mousquetaire et a croisé le fer avec toutes les autres compagnies historiques. Calida Costa est invitée à Brouage depuis plus de cinq ans. C'est un plaisir chaque fois renouvelé qui donne le coup d'envoi de la saison. Vous pourrez aussi retrouver Calida Costa pour Garonne en fête le 24 août 2019.



Les entrainements se déroulent tous les vendredis soirs au gymnase de Caudecoste à partir de 20 h 45 avec Marianne, qui a commencé sa formation d'entraîneur avec la compagnie professionnelle Scaramouche à Lyon avec Carlos Bravo et Jorge Lorca tous deux maîtres d'armes reconnus. Ils sont venus début février pour un stage intensif de pratique de la rapière et du bâton. Dès maintenant, à partir de 11 ans, vous pouvez venir comme vous êtes pour un entraînement découverte. Davantage d'informations et de détails via le site Internet Calidacosta1652, la page facebook, le courriel calidacosta1652@gmail.com et au 06 16 20 13 88 auprès de Jean-Émile, capitaine de Tréville.

ADMR La maison des pitchons



L'année scolaire est terminée, place aux vacances d'été qui promettent d'être chaudes.

Au programme " L'ASTRONOMIE " avec un tas d'activités prévues, vous pouvez retrouver nos programmes sur notre site facebook ainsi que les menus de l'été.

Les sorties prévues : Piscine, Accro branches, Vélo et Cité de l'Espace.

L'équipe de l'été se composera de 9 personnes : Roumieu Sindy,

Yon Morgan, Rey Sandra, Comparin Kevin, Gonzalve Valérie, Flouret Nora, Cordeboeuf Elodie, une stagiaire Lise et notre cuisinier de l'été Christophe. Nous rappelons que le centre sera fermé du lundi 12 août au vendredi 23 août inclus. Nous rouvrirons donc le lundi 26 août 2019. Bonnes vacances à tous.



Elodie et l'équipe du centre de loisirs.

Gymnastique Volontaire

Du nouveau à la GV Caudecostoise!

Un cours de gym douce aura lieu tous les mardis à 14h30 à compter du 10 septembre 2019 dans la nouvelle salle des sports (à côté de l'épicerie). Ce cours est destiné aux personnes désirant travailler l'équilibre, la souplesse des muscles et des articulations, ainsi que la mémoire, et prévenir le risque de chutes. Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements sur la cotisation vous pouvez contacter l'animatrice Fanny Delpech 06.84.13.74.49 ou la Présidente Christelle Caunes 06.82.61.31.85. N'hésitez pas à venir essayer les 2 premières séances sont offertes.

De plus, le cours de gym tendance du mardi 20h30 est maintenu et reprend lui aussi à compter du 10 septembre 2019. Venez essayer une séance multi-activités alliant les techniques cardio comme le LIA, le Step ou Cross training, le renforcement musculaire, ou encore des techniques douces comme le Pilates ou le stretching. 1H d'effort de détente et de bonne humeur garantis!! Même lieu et mêmes contacts que ci-dessus.

Section Patrimoine et Culture

EXPOSITIONS :

Après les présentations des peintures d'Yvette BONPAYS et de Christiane CAVAL-LAPEYRERE, la Galerie des Consuls a ouvert ses cimaises à **Céline ZORZENONE**. Cette artiste confirmée magnifie la beauté et l'humanité de nos amis les animaux. C'est une adepte d'un perfectionnisme pictural que le public a apprécié, il y avait 70 personnes au vernissage.

En juillet et août, dès le 4 juillet l'artiste **GALY**, l'artiste plasticienne de Moissac installera ses sculptures dans les vitrines de la galerie des consuls. Elle travaille principalement la pierre de talc mais aussi le grès. Rappelez-vous il y a 3 ans, elle nous a offert une terre cuite représentant Saint Jean l'évangéliste. C'est une copie de l'original qui se trouve dans l'abbatiale de Moissac. Cette statuette illumine la grotte de la fontaine St Jean au lavoir.

En septembre, nous présenterons les dessins de **Christine GIFFARD**, en octobre les gravures de **Serge CABANNES**.

Nous terminerons la saison 2019 avec une exposition de **FOSSILES**. Les plus anciens ont 300 millions d'années et datent presque du début de la vie sur notre planète. Vous pourrez la visiter de novembre à février avec une partie pédagogique.



MUSEE : FETE DU RETOUR du CALICE

Le samedi 6 juillet de 16h à 23h, la Section PATRIMOINE avec **CALIDA COSTA** et l'aide de la municipalité ont organisé une célébration festive au centre de la bastide. Cet objet d'art sacré donné par le prince de CONTI en 1664 est précieux au cœur des Caudecostois car il symbolise les souffrances des habitants à l'issue du siège de 1652. Il est classé monument historique et se trouvait en dépôt de sécurité dans les réserves du musée d'Agen. Après trois ans d'efforts de la section patrimoine, il vient d'être installé dans une vitrine blindée sécurisée avec alarme dans la maison des Consuls. On peut l'admirer depuis le 1^{er} juin au musée, ouvert les samedis de 10h à 12h.

Programme de la FETE DU 6 JUILLET :

16h : accueil des participants en costumes d'époque et du public
17h : procession du calice et messe, canonnade et discours
19h30 : apéritif offert par la municipalité
20h30 : repas sous les arcades
21h30 : visite guidée aux flambeaux avec **JANOUILLE** et spectacle Combats et danses avec la troupe **CALIDA COSTA**
Rafrâchissements à la Taverne des Moines
Nous avons accueilli deux nouveaux membres, venez les rejoindre.

Nous avons aussi programmé le **15 septembre la fête du LAVOIR et des LAVANDIERES** et le **dimanche 22 septembre la FETE du PATRIMOINE** avec une chasse au trésor.

Merci à tous les bénévoles.

La Section Patrimoine est en deuil de deux de ses membres Inès GRAS et Yvan PIASENTIN qui nous ont quittés récemment. Leur souvenir restera dans nos mémoires.

Le président de la section, Roland DABOS

Caudecoste en rire

Ce 23 mars dernier, la troupe de Caudecoste en rire a donné rendez-vous aux Caudecostois à la salle du Foyer Beaujardin. C'est à guichets fermés que les spectateurs après s'être régalez d'un mijoté de veau à l'ancienne ont découvert le spectacle où rire et émotion se sont côtoyés.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à faire de cette soirée une réussite, et plus particulièrement à la troupe d'Art'fée qui est venue apporter la grâce à ce spectacle.

La troupe pense déjà à son prochain spectacle....Le rendez-vous est pris pour le 29 mars 2020 !



ALC2I

Nous allons bientôt nous séparer pour l'été. Les activités habituelles de l'Association Culturelle (ALC2I) se sont poursuivies depuis le mois de septembre 2018 : Yoga, Anglais, Peinture et Atelier de cuisine à "La Table de Michel Dussau" à Agen.

Vous pourrez trouver des informations sur le site <https://asso-culturellecaudecoste.jimdo.com>
Les élèves de l'Atelier de peinture ont exposé leurs toiles dans le hall de la Mairie le dimanche 9 juin.

Le 13 juin, une "Auberge Espagnole" réunira les membres de l'Association qui n'ont pas l'occasion de se rencontrer au cours de l'année.

L'Assemblée Générale se tiendra le 5 septembre à 19h. à la salle sous les cornières. Venez nous rencontrer.

Ateliers : YOGA, ANGLAIS, PEINTURE et CUISINE peuvent encore accueillir des participants.

La présidente, Christiane NAURY

Avenir pétanque caudecostois

L'association AVENIR PETANQUE CAUDECOSTOIS vous invite à participer à la deuxième édition du TOURNOI DE CAUDECOSTE le jeudi 15 août 2019.

Au menu de cette journée, un tournoi en doublette (inscription 5€), diverses activités gratuites, de nombreux lots à gagner et un bon repas le midi (cuisse de canard, frites, glace, une boisson au choix et café pour un montant de 12€).

Le tournoi est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager ce moment convivial. Il est fortement recommandé de réserver à l'avance auprès de Patrick 06 82 46 73 ou Karine 06 87 66 34 12 (après 19H). A bientôt.

Le Soleil d'Or

Le Club est parti le 4 mai en voyage dans la vallée du Lot et du Célé.

Le matin a été consacré à la visite de l'Écomusée de Cuzals, à la découverte de la vie rurale quercynoise (fermes, chaumières, objets de la vie à la campagne après la révolution industrielle, machines agricoles, démonstration des métiers d'autrefois : sabotier, charron...

Après un bon repas entre amis, l'après-midi s'est poursuivie par une balade fluviale de 1h15 sur le Lot pour découvrir les 7 merveilles :

- Le village perché de Saint-Cirq Lapopie au sommet de la falaise dont la rivière nous offre une vue imprenable,

- Le chemin de halage taillé dans la falaise au XIXe siècle pour faciliter la navigation sur le Lot et son bas-relief, une fresque sculptée impressionnante,

- Les falaises de calcaire de 80 mètres de haut dont des fragments ont été utilisés par les hommes des cavernes pour réaliser leurs peintures,

- L'écluse manuelle de Ganil que le matelot activera sous vos yeux, c'est le même système qui perdure depuis sa construction,

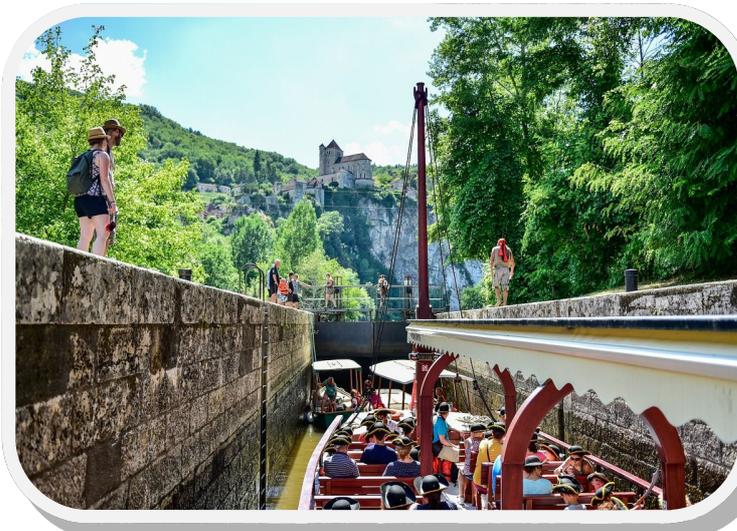
- Le château des Anglais, fortification à flanc de falaise dont n'a résisté au temps que les parties en pierre,

- Les arcades de Coudoulous et le tunnel adjacent creusé dans la roche de la falaise,

- Le moulin d'Aulanac, vieux moulin à eau de Saint-Cirq Lapopie qui a été en fonctionnement jusque dans les années 1960.

Nos prochaines activités : le 7 juillet, repas de fin de semestre à Saint-Sixte. Après les vacances du mois de juillet et d'août, reprise de nos activités habituelles le 05 septembre et en octobre sortie à Bordeaux pour un spectacle à « L'Ange Bleu ».

Nous déplorons la disparition de plusieurs de nos amis au sein de notre club.



La Présidente, Huguette MAFFEIS

Comité des Fêtes



L'été approche à grands pas, et c'est l'occasion pour le Comité des Fêtes de vous faire profiter de ses animations estivales traditionnelles.

Pour cette édition 2019, nous vous proposons divers rendez-vous festifs ou conviviaux :

⇒ Le vide grenier s'est déroulé le **DIMANCHE 9 JUIN** sur la place du village. Ouvert à tous, petits et grands, ont pu vider leurs placards et tiroirs.

⇒ La fête du village pour fêter Sainte Madeleine les **19, 20, 21 et 22 JUILLET** (Programme ci-dessous).

Comme chaque année les bénévoles du comité, jeunes et anciens, feront leur maximum pour vous permettre de profiter de notre village.

Si l'envie soudaine de vouloir rejoindre nos rangs vous intéresse, vous serez les bienvenus !!
Pour toutes informations complémentaires : MAIRIE DE CAUDECOSTE : 05 53 87 31 12

Le président, Stanislas DAILLEDOUZE

VENDREDI 19 JUILLET 2019

à partir de 18H00
Brasserie "Les Platanes en Brulhois"

SOIRÉE BASQUE

Axoa de veau, gâteau Basque, vin compris

Menu adulte : 12€

Réservation : 05 53 87 37 12

Animation **DJ TEMPO STORY**

21h.00 / **JEUX POUR ENFANTS**

SAMEDI 20 JUILLET 2019



19h.00 / **APÉRITIF**

Offert par la municipalité

BANQUET GAULOIS

Entrée
Sanglier tourné à la broche
Pommes de terre grenaille à l'ail et au persil
Tarte

Réservation conseillée au 09 63 54 20 12

22h.00 / **PARTY MIX TOUR**

EVENEMENTIEL 2019



Durant 4 jours :
Fête Foraine
Auto Scooter,
Manèges pour enfants, tir, etc...

DIMANCHE 21 JUILLET 2019

9h.00 / **RANDO PÉDESTRE**

Apéritif à l'arrivée offert aux participants
par le Comité des Fêtes!

14h.00 / **CONCOURS DE PÉTANQUE**

au stade / ouvert à tous

15h.00 / **JET DU BUT**

15h.00 / **ASTÉRIX ET OBÉLIX**
AUX JEUX DE CAUDECOSTE

Animations et jeux pour tous
sur la place de l'école



22h.00 / **EIGHTIES PARTY**



LUNDI 22 JUILLET 2019

14h.00 / **CONCOURS DE PÉTANQUE**
pour tous (la revanche)

15h.00 / **JET DU BUT**

21h.30 / **SYSTEM MUSIC**
FIESTA FESTIVAL

23h.00 / **FEU D'ARTIFICE MUSICAL**

Minuit / **TOURIN**

Nouveau commerce

PIZZA CAUDECOSTE vous propose des pizzas à emporter du mardi au dimanche de 17h à 21h.

Cédric KARKOWSKI est joignable au 06 33 45 57 21.

Consultez son site www.ccpizza.fr



Nouveau service



SAS W.O.L.F. (Wings Of Light Freedom) vous propose de voler en toute liberté :

- ⇒ ULM à la location,
- ⇒ baptême (à partir de 40 €),
- ⇒ école.

Wilfrid PICARD est joignable au 06 75 39 20 39 ou par courriel wolf-ulm@orange.fr

Les prochaines manifestations

Du 19 au 22 juillet : Fête de la Madeleine,

15 septembre : Fête du lavoir et des lavandières,

22 septembre : Journée du patrimoine.

ETAT CIVIL

2^{ème} trimestre 2019

Naissances :

THEPIN Camille, le 08 avril, 13 domaine de Martinet
BUSELLI DAUSSY Mia, le 16 avril, Place Armand Casse
MORAIS SOARES Mathilde, le 10 juin, 4, domaine de Martinet
SEIGNEUR Hugo, le 13 juin, « Peyroche »
PEREIRA LEITAO MOLIE Tiago, le 21 juin, route de Gimbrède

Mariage

ZHIZIN Vadim et SHVALOVA Elizaveta, le 27 avril, « Dugé »
ARRIGONI Dominique et BOUDIE Aurélie, le 08 juin, « Malars »
TOMAS Thierry et FAUCON Nathalie, le 29 juin, « Boulutet »

Décès :

VIDALOT Léa veuve DÉZALOS, le 25 mars, âgée de 96 ans, « Caméou »
OUSTRIN Georges, le 1^{er} avril, âgé de 84 ans, « Las Bèches »
ORTALON René, le 27 avril, âgé de 73 ans, rte du Brulhois
BOYES Inès épouse GRAS, le 30 avril, âgée de 85 ans, « Aux Carrelots »
TKINDT Janine veuve BERNARD, le 03 mai, âgée de 92 ans, Astaffort
CAMILLERI Alice épouse LABILLE, le 04 mai, âgée de 72 ans, rue de l'Hôpital
BESSIERE Pierre, le 08 mai, âgé de 93 ans, « Aux Roucaux-Est »
VIGNEAU Louis, le 13 mai, âgé de 92 ans, Boé
MISSIO Robert, le 24 mai, âgé de 81 ans, rue du 19 mars 1962
LOPEZ Eric, le 25 mai, âgé de 54 ans, « Bernès »
POSSAMAÏ Vittoria veuve SOLSONNE, le 09 juin, âgée de 96 ans, P.A. Casse
PIASENTIN Yvan, le 30 juin, âgé de 86 ans, « Tourous »
LAFONTAINE Roger, âgé de 91 ans, « Marcays »

La commune s'associe à la joie des parents , à la peine des familles et félicite les mariés.

Le prochain bulletin paraîtra en octobre 2019.

Date limite de réception des articles à publier : 16 septembre 2019.